



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2026-CFR-005**

**Séance du 23/01/2026**

---

Présidente : Mme Anne DAGUET-GAGEY  
Vice-Président : M. Pierre MARQUIS

**Avis sur la cotisation à la SFR Territoires Historiques**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés  
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 39  
Nombre de membres présents : 24  
Nombre de membres représentés : 8  
Nombre de vote pour : 32  
Nombre de vote contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la cotisation à la SFR Territoires Historiques.

Arras, le 16/02/2026

Signé le mardi 17 février 2026,  
A 09:33:27  
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Commission Recherche du 23 janvier 2026

<b>Cotisation à la SFR Territoires Historiques</b>
--

Descriptif :

La Structure Fédérative de Recherche « Territoires Historiques » a pour mission de structurer et de fédérer la recherche en histoire, histoire de l'art, archéologie et civilisation au sein des universités de l'Alliance A2U. La SFR se structure en trois axes transversaux :

- Crises et conflits
- Construction des espaces
- Dire, écrire, représenter l'événement

Partenaires :

- Université d'Artois – 2 500€
- Université du Littoral Côte d'Opale – 1 000€
- Université de Picardie Jules Verne – 5 000€